

PROCES-VERBAL

de l'assemblée ordinaire de l'Association pour la défense des Intérêts du quartier de la Neuveville, tenue à Fribourg, à la salle paroissiale du café de l'Epée,

..... le 4 février 1999

Présidence	: Jean-Noël Gex, président
Présents	: 50 personnes, selon listes de présences
Excusés	: M. Daniel Ruffieux, président de paroisse M. André Schoenenweid, président des quartiers Torry-Jura-Miséricorde M. Christian Morard, délégué TF M. Jean-Bernard Schmid Mme Dominique Spielmann Mme Elisabeth Maret Ackermann
Secrétaire	: Nicole Cotting

BIENVENUE DU PRESIDENT

Le président ouvre l'assemblée à 20 heures 15. Il salue tous les membres de l'association et les invités présents, tout particulièrement :

- M. Jacques Eschmann, conseiller communal
- Messieurs Paul Mauron et Claude Bapst, anciens présidents
- M. Claude Joye, administrateur de la Providence
- Mme Martha Altermann, représentante de l'ass. des quartiers TJM
- M. Jacques Schaller, représentant les intérêts du quartier de l'Auge
- Les représentants de la Presse

Conformément aux statuts, l'assemblée a été convoquée par le bulletin d'information du quartier de janvier 1999. L'ordre du jour est le suivant :

Bienvenue

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1998
2. Rapport annuel du président
3. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes
4. Démissions -- Nominations au comité -- Nominations des vérificateurs/trices
5. Election du président
- 5a. Election des membres du comité
6. Programme 1999
7. Budget
8. Cotisations

9. Message du conseil communal et des invités

Aucune remarque n'est faite par rapport à cet ordre du jour.

A l'issue de la partie administrative, nous vous inviterons pour une ballade dans notre vieille ville sous forme d'un dia-show préparée par un membre Photo-Club de Fribourg. Nous espérons que cette présentation nous montrera à quel point la vieille ville mérite sa défense.

Nous vous inviterons ensuite à prendre le verre de l'amitié.

Toute personne présente est priée de remplir la liste des présences.

Remerciements aux scrutateurs/trices s'étant proposés.

Les formalités d'entrée en matière étant réglées, l'assemblée générale ordinaire de ce jeudi 4 février 1999 peut valablement délibérer.

1. Approbation du procès-verbal 1998

Le procès-verbal de l'assemblée 1998, mis à disposition entre 19h30 et 20h pour consultation, est approuvé à la grande majorité. Le président remercie les secrétaires pour le travail accompli durant l'année.

2. Rapport annuel du Président

En préambule à mon rapport présidentiel, j'aimerais remercier les TF pour la petite fête organisée ce matin à l'occasion des 100 ans du funiculaire Neuveville-St-Pierre. Vous savez tous à quel point nous avons travaillé pour son maintien. Nous souhaitons de nombreuses années de bons et loyaux services à ce symbole de Fribourg.

Je voudrai brièvement retracer les activités d'animation du quartier et je citerai en premier lieu les activités du comité:

- 2 lotos ont été organisés dans cette même salle pour le financement des sorties et de la St-Nicolas.
- Une fête de quartier a eu lieu à la fin juin, en même temps que le Grand-Prix VTT de la Liberté.
- La tradition des sorties a pu être maintenue avec celle des jeunes en juin et celle des aînés en septembre.
- Le premier août s'est déroulé dans le cadre magnifique des Grandes-Rames.
- La décoration du quartier par la pose des étoiles et la décoration du sapin de la Planche-Supérieure.
- Enfin la non moins célèbre St-Nicolas s'est déroulé dans les rues du quartier pour se terminer dans la Commanderie de St.-Jean.

L'animation dans le quartier n'est pas le monopole exclusif du comité des intérêts du quartier, et c'est toujours avec plaisir que nous soutenons les activités d'autres sociétés.

Nous avons ainsi pu vivre dans notre quartier les 75 ans des Bains de la Motta, la réouverture de notre vénérable funiculaire, la création des 2 marchés de service sur la Planche-Supérieure. Je salue également l'initiative des habitants de la Planche inférieure pour leur fête de rue.

Je profite de l'occasion pour remercier les commerçants qui participent également à l'animation en organisant des manifestations. Je souhaite également la bienvenue dans le quartier aux nouveaux commerces, en particulier aux nouveaux locataires du kiosque du funi, aux nouveaux locataires des locaux de la Coop et à la nouvelle fleuriste de la rue de la Neuveville.

Un quartier doit vivre et doit trouver un équilibre entre animation et tranquillité. Je regrette la décision du Conseil Communal de modifier le règlement des manifestations en plein air qui va certainement condamner bon nombre de fêtes de quartier. Il est injuste que tout le monde trinque alors que seules les manifestations de la place Python étaient visées.

La défense des intérêts du quartier c'est aussi l'aménagement, la circulation, le parage. C'est avec plaisir que nous avons pu voir que la Commune a mis au budget un certain nombre de travaux pour l'embellissement du quartier, avec notamment des travaux de réfection de la chaussée de la Neuveville depuis le Pertuis jusqu'au Pont de St-Jean, avec amélioration de la sécurité des piétons.

La place de jeux des Grandes Rames est en train également de changer de visage pour améliorer la sécurité des enfants.

Enfin, nous avons pu voir une volonté de la Commune d'aménager la Planche Supérieure. Un crédit est inscrit en investissement de catégorie 3, ce qui signifie que la Commune doit présenter un message au Conseil général pour dépenser cet argent. Vous pouvez être sûr que nous allons suivre ce dossier de très près.

Enfin, je dois encore citer le Werkhof qui, malgré sa destruction par le feu, peut toujours compter sur un mécène pour le rénover. Dans le cadre de sa reconstruction, les alentours seront réaménagés et un parking pour les habitants sera créé.

Les dossiers d'aménagement et de circulation n'avancent que très lentement en raison de l'état précaire des finances communales. Toutefois, comment pouvons-nous accepter que la Commune aménage l'espace devant le Musée Tinguely avec autant de luxe et va encore investir plus d'un million pour l'aménagement dans ce quartier ? Dans le dossier du parage pour les bas-quartiers, nous ne demandons pas le superflu, mais seulement des solutions simples, éventuellement réversibles, si un jour les finances de la Ville permettent du luxe.

Enfin nous avons également été confrontés à un dossier brûlant au sujet des écoles. Des discussions au sujet d'une collaboration (fusion ?) entre les cercles scolaires de l'Auge et de la Neuveville ont été à l'ordre du jour. Il n'y a eu ni vainqueur ni vaincu, mais l'option du statu quo a été choisie. Nous savons que ce dossier reviendra sur la table et nous devons être prêts à y faire face.

Avant de terminer ce rapport, j'aimerais que l'assemblée se lève en signe de respect pour ceux qui nous ont quittés durant l'année ainsi qu'à leur famille et amis.
Merci.

Nous allons tout à l'heure passer à une élection du comité. J'aimerais remercier tous les membres du

comité qui se dévouent pour défendre ce quartier. J'aimerais aussi vous remercier tous pour votre soutien, pour vos interventions, pour vos suggestions, pour vos initiatives. La défense des intérêts du quartier n'est pas l'exclusivité du comité. Chacun peut participer, doit participer. Toute critique est acceptée dans la mesure où elle est constructive. Une action concertée a toutes ses chances d'aboutir.

La parole est donnée à M. Jeckelmann, responsable de la sortie des aînés. Il nous en fait un petit résumé. Le président le remercie.

Merci de votre attention.

Le président met en discussion son rapport. A part une intervention de M. Pilloud, au sujet du parking de la Planche-Inférieure (M. Eschmann répond qu'une réponse à cette question sera donnée plus tard), aucune intervention.

3. Rapport du Caissier

Le président passe la parole à M. Stritt pour la présentation des comptes.

M. Stritt présente le sommaire des 14 pages que chacun(e) peut suivre au retro-projecteur installé pour l'occasion. Il précise toutefois qu'il ne tient pas à être trop long, car il présente ces comptes depuis dix ans déjà.

Il relève l'annonce tardive d'une fête du 1^{er} août aux Grandes-Rames par les autorités communales et exprime le souhait d'une amélioration pour les années à venir.

Aucune question n'est posée. Des applaudissements pour le travail accompli.

Rapport des vérificateurs des comptes

Le Caissier passe la parole aux vérificateurs des comptes.

M. Pilloud a procédé le 26.1.99 à la vérification des comptes 98. Des pointages ont permis de constater la bonne tenue des comptes. L'état correspond à ce qui est indiqué. Il en demande l'approbation et félicite M. Stritt, en précisant que la vérification dans ces conditions devient un plaisir.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge à M. Stritt et par la même au comité.

Le président remercie le caissier de sa gestion rigoureuse.

4. Démissions – Nominations – Nominations des vérificateurs/trices

La durée du mandat au comité est en générale de 2 ans. Nombreux sont ceux qui remplissent pour 2, 3, voire pour un plus grand nombre de périodes. Le comité enregistre ce soir 4 démissions.

A l'heure où les femmes tentent de rentrer au Conseil fédéral, nous devons enregistrer le départ de 2 de celles-ci de notre comité. C'est avec toute notre gratitude que nous les remercions pour le travail accompli.

Merci Nicole – remise d'une attention.

Merci Muriel – remise d'une attention.

Si je vous dis St-Nicolas ou sortie des jeunes, vous devez penser Joël Barilli. Après 15 ans d'activité le doyen du comité a demandé à pouvoir prendre une retraite méritée. C'est en reconnaissance pour son engagement que je lui remets, en votre nom, ce petit cadeau.

Merci Joël.

Enfin nous avons encore dû accepter la démission d'un travailleur de l'ombre qui a apporté beaucoup de lumière lors de son activité dans le comité. Je parle ici de Daniel Nuoffer, qui a mis ses compétences professionnelles au service du quartier, tout particulièrement pour l'éclairage et la décoration du quartier.

Merci Daniel.

4 départs oui, mais nous avons le plaisir de vous présenter 4 candidats pour l'élection de tout à l'heure.

J'ai le plaisir de vous présenter :

Madame Dominique Spielmann (habitant le Pertuis) qui est maîtresse d'Ecole enfantine

Monsieur Roland Julmy (Grandes-Rames) qui a déjà pu mettre ses compétences professionnelles à disposition du comité pour l'organisation de la sortie des jeunes (il travaille aux CFF)

Monsieur Ruedi Cotting

Monsieur Jean-Bernard Schmid, qui a déjà collaboré aux manifestations telles la vente de fleurs.

Les autres membres du comité sont prêts à accepter un mandat pour une nouvelle période, soit le caissier Noldi Stritt, le vice-président Claude Kaeser, notre secrétaire Danièle Jaquier, ainsi que Raphaël Riedo, Urs Jeckelmann, Christophe Hayoz et votre serviteur comme président.

J'aimerais ici remercier notre secrétaire qui malgré ses ennuis de santé, a décidé de rester fidèle à son poste. Comme je sais qu'elle doit se rendre au CHUV demain, j'aimerais lui remettre ces quelques fleurs en prévision du printemps signe de rétablissement.

Nomination des vérificateurs.

Monsieur Pilloud 1^{ère} vérificateur arrive au terme de son mandat.

Monsieur Nicolas Bertschy 2^{ème} vérificateur devient 1^{er} vérificateur.

Roland Julmy vérificateur suppléant vient d'être nommé au comité et ne peut de ce fait être vérificateur. Nous avons besoin de candidats à cette fonction.

Nous vous proposons :

Nicolas Bertschy comme 1^{er} vérificateur,

André Pilloud comme 2^{ème} vérificateur

Jacqueline Stritt comme vérificatrice suppléante.

Accepté.

Merci d'avoir accepté cette tâche

5. Election du Président

Présenté par le vice-président, M. Kaeser, le mandat de deux ans de M. Gex est renouvelé à l'unanimité. Il est remercié par M. Kaeser, au nom du comité, pour sa brillante réélection.

5a. Election des membres du comité

Nous vous proposons d'élire le comité en bloc.

Y-a-t-il d'autres propositions ?

Nous passons au vote.

Avis contraire ?

Merci aux anciens et aux nouveaux membres d'avoir accepté un mandat au sein du comité.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée.

6. Programme 1999

Cette année, pas de sortie, pas de Grand-Prix VTT dont l'arrivée se déroulera à la place Python. Par conséquent, nous vous présentons un programme réduit permettant de nous concentrer sur les tâches administratives.

Nous aurons :

- la vente de fleurs (le samedi de la Fête des Mères),
- une fête de quartier dont la date sera déterminée à l'issue de la réunion des présidents de quartier.
- notre traditionnel cortège et fête de St-Nicolas.
- Et enfin, pour garantir le financement des sorties, 2 lotos seront à nouveau organisés, le premier, le 14 mars, et le deuxième en novembre.

Concernant la défense des intérêts, nous allons créer un groupe de travail pour l'aménagement de la Planche-Supérieure et de la Planche-Inférieure.

Au chapitre des autres manifestations, nous aurons sans doute une manifestation à l'occasion des cent ans du funi, les marchés de services sur la Planche-Supérieure.

7. Budget

Je passe la parole au caissier pour la présentation du budget 1999.

Le budget est handicapé : le caissier préfère être négatif que trop positif. Quelques annonces passées dans le Babillard n'ont pas été réglées.

Il relève le montant de CHF 1'000.- encaissé chaque année par M. Riedo et l'en remercie.

A M. Pilloud, qui pose la question de décorer le quartier de plus d'étoiles, il demande où : puisque les façades de ce quartier sont souvent protégées. Le sujet peut être débattu encore sous Divers.

8. Cotisations

Le comité propose de maintenir les cotisations au niveau actuel soit :

CHF 10.- cotisation membre

CHF 20.- cotisation de soutien.

Le président propose à l'assemblée de bien vouloir approuver le montant des cotisations et le budget tel que présenté en levant la main. Approuvé à l'unanimité.

Petite intervention de M. Galley, au sujet du montant de CHF 5'000.- qui, selon lui, flotte. Ce montant, coopérative de l'Auge, revient régulièrement dans les questions des habitants.

Pour M. Stritt, ces gens ne sont même plus solvables. Cette reconnaissance de dettes, transmise de père en fils, date du 30.04.1986. Considérant que cette dette ne peut être négociée, il propose, si l'assemblée est d'accord de leur en faire don.

M. Pilloud relève que l'on pourrait comptabiliser à CHF 1.-, mais conserver tout de même.

M. Mauron considère ce règlement comme un « vol » du quartier de l'Auge. L'argent est gagné par le travail, mais si on veut tout donner...

M. Brodard a constaté qu'il ne s'agit pas seulement d'une coopérative du quartier de l'Auge, mais qu'elle comprend aussi des maisons, sociétés de la Neuveville. Sociétés qui existent d'ailleurs toujours.

M. Stritt pensent qu'indirectement les habitants de notre quartier en profitent.

Après quelques interventions au sujet de bons à CHF 0.- ou 1.-, remarques par rapport aux séances auxquelles ont assisté des membres du comité, aucune décision définitive n'est prise. Nous nous en remettons pour l'instant à la prudence de notre caissier, M. Stritt. A suivre.

9. Message du conseil communal

M. Eschmann a le plaisir de nous saluer. Il a téléphoné à M. Gex qui lui a demandé « à quelle sauce le quartier sera mangé ! ». Le Conseil communal effectue de petits investissements, les finances de la Ville n'allant toujours pas bien. M. Gex lui a coupé l'herbe sous les pieds en annonçant les travaux : rue de la Neuveville, Pertuis, Pont de St-Jean. Les surfacages seront échelonnés. A la Neuveville, ils s'avèrent indispensables. Au croisement Neuveville-ruelle des Liguoriens, les trottoirs ne sont pas assez larges. Comment y remédier, la question est à voir avec le comité. Le choix est difficile : avantages, inconvénients. Le mieux est de voir avec le comité.

Le budget des investissements : autorisation du Conseil général, puis Conseil communal et commission

financière.

Deux petits investissements :

- Quelques places de parc près du Werkhof, mais ne peut dire combien. Encore une fois, la nécessité de voir avec le comité cet aménagement de l'espace entre le Werkhof et la Vannerie.
- Petit aménagement partiel à la Planche-Supérieure. Tout le monde se plaint : pavés, herbe, anarchie dans le parcage. D'autres, par contre, trouvent bien. Il n'est donc pas facile de trouver une solution. La réfection de la place revient à des millions.

Le Conseil communal a décidé d'améliorer la liaison piétonne St-Jost-St-Jean. Le Conseil général leur a demandé de reporter. Que faire : attendre le projet immobilier suite au déménagement des SI. Ceux-ci souhaitent se déplacer à Villars-s/Glâne, ils doivent attendre les autorisations, donc...

Au Werkhoff, les travaux liés à la protection, avant que la température augmente : couverture, chape du rez. Actuellement, toujours dans le cadre de la fondation Jean Miotte, mise à l'enquête, financement éventuel du Conseil général.

M. Eschmann est prêt à répondre à toutes questions, en prend en tous cas note et transmet. Il a déjà noté la remarque du 1^{er} août, qu'il fera à la Police locale.

Le président remercie M. le Conseiller.

10. Divers

M. Galley compare avec Paris et précise qu'il ne demande pas de changer les pavés qu'ils trouvent suffisants, mais demande de faire quelque chose contre cette anarchie dans le parcage. Les pompiers, l'ambulance ne peuvent passer. Faut-il déposer plainte contre le Conseil général ? Des problèmes se posent en cas de déménagement, ou simplement pour la voirie. Ne peut-on empêcher les automobilistes de se parquer si près ? Il a lu les rapports, mais pense surtout qu'amener un peu d'ordre sur cette place ne reviendrait pas cher. Il faut prendre des décisions, adapter la vitesse, avant qu'il y ait un accident. Rangées, les automobiles peuvent être aussi nombreuses : le calcul a été fait.

M. Eschmann dit que le Conseil général va voir avec M. Gex. Ce n'est pas si simple : il ne peut jouer à Franco et pense qu'il faut un aménagement pour que l'ordre soit respecté. La constatation peut être faite ailleurs.

Le problème de la vitesse découle, comme il en a souvent été parlé, d'une réglementation cantonale. Pour arriver à une circulation à moins de 30 km/hr, on est obligé d'installer des gendarmes couchés. Il cite pour exemple le quartier de Gambach. Il aimerait lui-même pouvoir compter sur un canton un peu moins laxiste comme d'autres suisses alémaniques ou la ville de Lausanne

Le quartier de l'Auge a pu être instauré zone 30km/hre, mais pour le quartier de la Neuveville cela implique des rétrécissements de chaussée. Le Karrweg représente pour lui une autoroute.

M. Galley approuve ces arguments. Il propose d'agrandir du côté de la Motta par un mur, ce qui amènerait 150, voire 300 places.

M. Eschmann n'est pas d'accord d'enlever les berges, de supprimer le sentier piétons.

M. Pilloud, quant à lui, n'est pas d'accord de tout vouloir jumeler. L'aménagement : gendarmes couchés, bacs à fleurs pour canaliser... ou : marquage au sol, contrôles policiers plus réguliers.

M. Eschmann relève que les Monuments historiques ne seront sûrement pas d'accord de marquer les pavés.

Intervention du président : nombre de Conseils généraux ont voté contre l'aménagement proposé. On avait beaucoup travaillé et on est déçu. Il précise que le comité aimerait profiter de cette année sans sorties pour avancer.

M. Riedo, qui avait fait la demande de bacs à fleurs à l'Edilité, s'est vu répondre que les bacs sont trop chers.

M. Eschmann souhaite maintenir les séances avec le comité et propose également de soumettre une demande écrite à l'Edilité pour les bacs à fleurs.

En ce qui concerne le compost, l'éclairage, le président propose de ne pas revenir sur le sujet, mais que les intéressés prennent contact avec le comité pour être invités aux séances.

Mme Mettraux s'inquiète de voir passer en basse ville les automobilistes, en raison des travaux au centre ville.

M. Eschmann relève que les travaux, prévus depuis 20 ans, visent à supprimer cette diagonale. D'après les calculs, cette suppression ne va provoquer de gros bouchons. Il pense donc que les gens ne vont pas passer par la Grande-Fontaine. Il relève qu'une part des gens est toujours mécontente. M. Wicky constate que le giratoire "Placette" est toujours bouché.

Des feux vont être installés au Temple, qui fonctionneront en cas de nécessité, pour régler ce problème : piétons – automobiles. Le temps actuel est occupé à plus de 60% par les piétons. Les problèmes du centre ville ne sont pas solubles avec le trafic actuel, puisque la circulation augmente de 2% par année. De petites solutions bricolées résolvent ici et là de petits problèmes.

M. Pilloud s'enquiert des travaux de la Grand-Fontaine.

M. Eschmann répond que le tronçon du haut est fait et qu'il n'est pas prévu de faire celui du bas. Au départ, l'attention est portée sur le confort des piétons.. D'autres travaux ne sont pas prévus, sauf si d'autres régies, telles Swisscom, Cablecom, interviennent.

Le président fait part de notre intérêt pour ce qui se passe dans notre ville. Tous les présidents d'associations vont se rencontrer, car il est important de maintenir le dialogue.

Il remercie tous les intervenants :

Arrivés au terme de cette assemblée générale, je tiens encore une fois à vous remercier pour votre présence et votre soutien tout au long de l'année. Nous ne pouvons pas réaliser de grandes choses, mais nous pouvons agir en dialoguant.

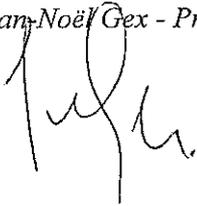
Je félicite l'initiative de Roland Julmy, organisateur de la présentation qui va suivre. A l'issue de cette présentation, je vous invite à prendre le verre de l'amitié (à la charge de notre caisse).

Merci de votre attention et bonne fin de soirée.

Fin de la partie administrative, place à la projection !

Lu et approuvé, le 10 février 2000

Jean-Noël Gex - Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Noél Gex', written in a cursive style.